

Stellantis signe un accord avec Controlled Thermal Resources sur un approvisionnement en lithium à faibles émissions pour la production de ses véhicules électriques en Amérique du Nord

- L'accord accroît l'approvisionnement décarboné de Stellantis en matière première clé pour ses véhicules électrifiés
- L'hydroxyde de lithium durable soutient la stratégie produit offensive de Stellantis aux États-Unis, avec le lancement de plus de 25 nouveaux véhicules électriques à batteries (BEV) et la vente de 50 % de BEV à l'horizon 2030
- Cet accord engageant d'approvisionnement établit une nouvelle référence en matière de durabilité pour la chaîne d'approvisionnement des batteries aux États-Unis

AMSTERDAM, le 02 juin 2022 – [Stellantis N.V.](#) et Controlled Thermal Resources Ltd. (CTR) ont signé un accord engageant d'approvisionnement afin que CTR fournisse de l'hydroxyde de lithium pour les batteries des véhicules électrifiés de Stellantis produits en Amérique du Nord.

Le projet Hell's Kitchen de CTR dans le comté d'Imperial en Californie utilisera la saumure géothermale pour produire de l'hydroxyde de lithium pour les batteries à partir d'énergie renouvelable et de vapeur dans un processus intégré en boucle fermée. Il évite ainsi de devoir recourir à des bassins de saumure, des mines à ciel ouvert ou des combustibles fossiles.

« Dans notre lutte contre le réchauffement climatique, nous devons absolument renforcer la chaîne d'approvisionnement de nos véhicules électriques afin de soutenir nos ambitions en matière d'électrification », a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis. « Disposer d'une chaîne décarbonée d'approvisionnement en lithium, robuste et compétitive auprès de différents partenaires dans le monde nous permettra de tenir nos engagements ambitieux pour la production responsable de véhicules électriques. »

« Cet accord définitif d'approvisionnement avec Stellantis établit une nouvelle référence pour l'industrie automobile américaine », a déclaré Rod Colwell, CEO de CTR. « Garantir une production de lithium propre issu de ressources renouvelables contribue à renforcer la décarbonation de la chaîne d'approvisionnement des batteries, ce qui, en retour, nous permet de commercialiser des véhicules plus propres avec un impact moindre sur l'environnement. Nous nous réjouissons de cette relation avec Stellantis qui s'annonce solide et fructueuse. »

CTR fournira à Stellantis jusqu'à 25 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an durant les 10 ans de l'accord. Stellantis a annoncé fin 2021 un [accord d'approvisionnement similaire](#) pour soutenir sa production de véhicules en Europe.

Dans le cadre de son Plan Stratégique [Dare Forward 2030](#), Stellantis a annoncé vouloir vendre chaque année cinq millions de BEV à l'échelle mondiale en 2030, avec 100 % de véhicules particuliers électriques vendus en Europe et 50 % de véhicules particuliers et de pick ups en Amérique du Nord. Stellantis compte également augmenter de 140 GWh le capacitaire prévu de ses batteries pour atteindre environ 400 GWh, avec cinq gigafactories prévues en Europe et en Amérique du Nord, ainsi que des contrats d'approvisionnement complémentaires.

CTR produira de l'hydroxyde de lithium et du carbonate de lithium pour les batteries ainsi que de l'énergie géothermique dans le comté d'Imperial en Californie, avec une capacité de production de ressources supérieure à 300 000 tonnes par an.

#

À propos de Stellantis

Stellantis N.V. (NYSE / MTA / Euronext Paris : STLA) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, <http://www.stellantis.com/fr>.

À propos de CTR

Controlled Thermal Resources Limited (« CTR »), par le biais de ses sociétés de projet, se spécialise dans la production de lithium et d'énergies renouvelables avec des projets déjà bien avancés aux États-Unis. Depuis 30 ans, l'équipe de direction de CTR assure le développement et la gestion de différentes opérations de géothermie réussies dans la région de Salton Sea. Leurs connaissances hautement spécialisées de la région se sont avérées essentielles pour l'avancée des projets de CTR. CTR s'engage à fournir de l'énergie renouvelable et des produits à base de lithium durables et abordables en soutien aux initiatives californienne en matière d'énergie verte, et à offrir la garantie d'une chaîne d'approvisionnement en lithium sûre et socialement responsable. Pour en savoir plus, www.cthermal.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d'autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future. Elles reposent au contraire sur l'état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d'événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d'exister à l'avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l'échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d'enquêtes gouvernementales et d'autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d'environnement ; les dépenses d'exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d'affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l'approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; et d'autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.